

(Bordeaux) Après l'amiante, procès du Cadmium, Bordeaux le 12 mars 2021

12 mars 2021

Après l'amiante, le scandale du cadmium.

Le cadmium est un métal lourd très toxique utilisé dans la fabrication des piles et des batteries. Des centaines de salarié-e-s de la Saft Nersac (Charente) ont été exposé-e-s à ce produit. Plusieurs en sont morts, d'autres en sont malades (atteintes rénales, cancers...). Une action pénale, a été engagée, à l'initiative, entre autre, de SUD Industrie, contre les dirigeants. Le tribunal correctionnel d'Angoulême a condamné ces derniers, ouvrant la voie à une indemnisation des victimes. La Saft a fait appel et obtenu gain de cause. Mais les salarié-e-s, accompagné-e-s par nos camarades de SUD Industrie 16 ont formé un pourvoi en cassation. La cour a cassé l'arrêt de la cour d'appel et renvoyé l'affaire devant une autre cour d'appel. Ce sera donc le 12 mars prochain que la Cour d'appel de Bordeaux examinera le dossier. Ce devrait être l'épilogue de la procédure pénale. Un enjeu considérable pour les salarié-e-s, leur famille et la santé publique.

Cette affaire devrait avoir une couverture médiatique nationale. Il est donc important que les militant-e-s de tous les syndicats de Solidaires fassent leur possible pour venir soutenir les salarié-e-s partie civile.

Nous appelons au plus large rassemblement devant le tribunal de Bordeaux à 9h. Nous organiserons un covoiturage d'Angoulême à 6h30 le 12 mars au local de Solidaires 16.

Un grand merci à toutes et tous,

Pour Solidaires 16 et Sud Industrie 16

Quélard Gérard et Joyeux Dimitri

Contact téléphone Sud Industrie 16 : 0768743875

• [Emplacement : ré-agir ensemble](#) > [Mobilisations et actualités](#) > [Actualités](#) >

• Adresse de cet article :

<https://solidaires.org/Bordeaux-Apres-l-amiante-proces-du-Cadmium-Bordeaux-le-12-mars-2021>